

**École Publique L'Oiseau Bleu**  
**9 rue de l'Atlantique 85220 Saint-Maixent-sur-Vie**

---

## **Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 18 juin 2019.**

### ***Étaient présents :***

#### **ENSEIGNANTS :**

Madame Annie PEROCHEAU, classe de TPS/PS/MS,  
Madame Brigitte DORY, classe de MS/GS,  
Madame Gwenola LAMBERT, classe CP,  
Madame Carole BROSSIER, classe de CP, directrice,  
Monsieur Mickaël BOSSIS, classe de CE1,  
Madame Delphine FLAIRE, classe de CE2/CM1,  
Madame Aline GOUDENHOFT, classe de CM1/CM2.

#### **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

Mesdames Adeline ELINEAU, Pascale GUILBAUD, Sandra LINET, Nathalie COHEN, Axelle DUPE, Cindy METAYER, Frédérique CHENOT-ALEMANY et Monsieur Vincent DANIEAU.

#### **REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :**

Monsieur Jean GROSSIN, Maire,  
Monsieur Joseph BRETOME, adjoint aux affaires scolaires,  
Madame Gylène GUILBAUD, conseillère municipale,

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Gwenola LAMBERT.

### ***Absents excusés :***

Monsieur Gilles JOSEPH, IEN,  
Monsieur Nicolas LUCAS, représentant des parents d'élèves,  
Madame Laurence NORMAND, représentante des parents d'élèves,  
Madame Virginie DUBREUIL, conseillère municipale,  
Madame Nathalie PONCET, conseillère municipale,  
Madame Marie-Bernadette DAUTREPPE, conseillère municipale.

## Ordre du jour :

1. **Approbation du conseil d'école du 12 mars 2019.**
2. **Suivi des effectifs (carte scolaire), répartition des classes.**
3. **Personnel de l'école.**
4. **Projet d'école - projets pédagogiques.**
5. **Matériel, mobilier scolaire, organisation de l'espace.**
6. **Questions diverses.**
7. **Questions de parents.**

La séance est ouverte à 18 h30 par Mme BROSSIER, Présidente du conseil d'école.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

### 1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école :

Avant de procéder au vote, la Présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte-rendu de la dernière séance (12 mars 2019).

Aucune rectification n'est demandée, le procès verbal est alors adopté à l'unanimité.

### 2. Suivi des effectifs et répartition des classes :

Effectif actuel : 140 élèves.

#### Prévisions pour la rentrée de septembre 2019 :

17 élèves de CM2 quittent l'école.

11 PS feront leur rentrée + 4 TPS.

2 nouveaux arrivants ( 1 MS, 1 GS ) sur Saint-Maixent ( 2 familles).

NIVEAUX	EFFECTIFS
TPS	4
PS	11
MS	14
GS	22
CP	17
CE1	16
CE2	20
CM1	14
CM2	17
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>
Moyenne par classe	22,5

En l'état actuelle, notre école n'a pas fait l'objet d'une mesure de gel ou de fermeture, mais nous devons rester prudents car quelques départs pourraient remettre cette décision en cause.

Deux enfants de maternelle devraient faire leur rentrée en cours d'année, leur maison étant en construction, elles ont pris contact avec l'école.

(Selon Monsieur le Maire, une famille devrait arriver en juillet avec deux enfants scolarisables)

Si les prévisions restent en l'état, les classes devraient se répartir comme suit :

CLASSES	EFFECTIFS	ENSEIGNANT
TPS/PS/MS	$(4)+11+14 = \mathbf{(29) 25}$	Madame PEROCHEAU
GS	<b>22</b>	Madame DORY
CP	<b>17</b>	Madame BROSSIER
CE1	<b>16</b>	Monsieur BOSSIS
CE2/CM1	$20 + 6 = \mathbf{26}$	Madame FLAIRE
CM1/CM2	$8 + 17 = \mathbf{25}$	Madame BALLANGER

Nous avons pu constituer trois classes de niveaux simples, les GS, CP et CE1.

Les classes de CP et CE1 ont pu être allégées, ce qui répond bien aux préconisations ministérielles mais c'est aussi un choix de l'équipe. Cela ne pourra pas forcément être le cas chaque année.

Seuls les CM1 seront respectivement répartis sur deux classes. Les critères de répartition sont multiples, de façon à constituer des groupes équilibrés.

Un groupe de MS glissera très certainement dans la classe de GS après les vacances de Noël ou d'hiver.

Nous continuerons à faire venir un groupe de GS par jour dans la classe de CP, comme cela s'est fait cette année.

La classe de CE1 étant également allégée, il y aura des moments de décroisement avec les classes de cycle 3.

Monsieur le Maire interroge sur la scolarisation obligatoire des enfants dès trois ans.

La directrice répond que cela ne change rien dans le comptage des effectifs puisque ces enfants auront trois ans durant l'année scolaire, donc même si des TPS supplémentaires rentrent en cours d'année, seuls les 4 habituellement comptabilisés seront pris en compte.

### **3. Personnel de l'école.**

L'équipe enseignante reste stable, seule une personne devrait être nommée pour assurer la décharge de la directrice.

Madame Gwenola LAMBERT et Madame Aline GOUDENHOFT seront affectées sur un autre poste à la rentrée, nous les remercions pour cette année passée à Saint-Maixent sur Vie.

Pour ce qui est du personnel municipal : cinq contrats actifs sur l'école.

Line BOURON, titulaire, assurera la garderie du matin puis la matinée et l'après-midi de classe en GS.

Le contrat d'Anne HUSSEAU arrive à son terme. Un recrutement est en cours.

Laure PETITGAS, en remplacement du congé maternité de Aurélia RIVE assurera le premier service de cantine puis la surveillance de sieste, le temps de classe en TPS/PS/MS puis la garderie du soir et le ménage.

Alaïs AMELINEAU achève son année de stagiarisation, elle assurera la préparation et le service de cantine + soutien garderie du soir jusqu'à 17h30.

Le contrat d' Alexandra GARROT arrive à son terme, un recrutement est en cours. Il s'agira d'un CDD annualisé de 5h15 par jour d'école.

#### **4. Projets pédagogiques.**

Les différents projets avaient été annoncés lors du dernier conseil d'école. Nous allons en faire un rapide bilan.

##### **Semaine de la presse :**

La classe de CE2/CM1 y a participé (du 18 au 22 mars), chaque groupe d'élèves constitué devait réaliser la UNE d'un journal. Chaque Une a été envoyée et l'une d'entre elle a été plébiscitée. Bravo à la classe entière qui s'est beaucoup investie, à l'enseignante et au référent du numérique Monsieur Yvernoiseau qui est venu aider notamment pour l'aspect technique du projet.

La classe de CM1/CM2 a travaillé sur le même projet mais de façon différée, c'est à dire que les élèves ont également réalisé leur UNE mais celle-ci n'a pas été transmise.

##### **Médiathèque :**

Lors des visites du mois de mars, nous avons pu profiter d'une exposition.

La dernière visite a eu lieu la semaine passée avec une exposition sur les petites bêtes. Malheureusement annulée pour les CP et CE1 à cause d'un avis de tempête.

##### **Rencontre danse**

Le 28 mars pour les maternelles. Nous remercions la commune d'avoir permis l'organisation de cette rencontre dans la salle polyvalente.

Les parents de maternelle souhaitent remercier les enseignantes qui ont permis de venir assister à la présentation des danses préparées pour la rencontre danse, un soir à 16h00.

##### **Jour 100**

Le 5 avril pour les CP et les CE1.

Nous remercions les parents qui sont venus aider à l'organisation.

##### **Interventions musique :**

Financées par la municipalité et la communauté de communes.

La dernière séance a eu lieu la semaine dernière.

TPS / PS / MS : apprendre à chanter juste et poser sa voix + découverte des instruments.

MS / GS : musique autour du monde.

CP : la musique à travers le corps.

CE1 : développer le sens de la percussion et chanter des chansons de l'artiste Nino Ferrer.

CE2/CM1/CM2 : Cup song.

Pour clore ces interventions, nous avons prévu vendredi 21 juin, jour de la fête de la musique que chaque classe fasse une démonstration de ce qu'elle a appris devant les autres.

Le Conseil Municipal a accepté de reconduire le projet.

#### **Intervention de l'infirmière scolaire:**

En CE2/CM1 sur le thème des écrans et du sommeil.

En CE1 sur le sommeil et l'équilibre du petit déjeuner.

En CP : sur l'hygiène corporelle et bucco-dentaire.

#### **Sortie zoo**

Maternelle : Prévues le 26 avril et reportées au 16 mai pour cause de mauvaise météo.

#### **Apprendre à porter secours :**

La Protection Civile, afin de mener des interventions sur « apprendre à porter secours » est intervenue trois fois 45 minutes dans chaque classe. Nous rappelons que ces séances ont été financées conjointement par la Municipalité, l'APE et la coopérative scolaire. Elles ont été très appréciées par tous. Madame la DDEN nous informe que la Croix Rouge peut également intervenir dans les écoles sur ce thème. Nous pourrions éventuellement prendre contact avec elle afin d'en savoir plus.

#### **Spectacle EDAP**

Pour les deux classes de cycle 3, spectacle musical « Même pas peur » à la conserverie de Saint Gilles croix de vie, suivi d'un temps d'échange avec les artistes. Ces spectacles proposés et offerts par le Conseil Départemental sont toujours de grande qualité et permettent un accès à la culture pour nos élèves de milieu rural.

#### **Animation Cicadelle**

Pour la classe de CE2/CM1, mardi 21 mai, sur le thème de « l'estran rocheux », proposée et financée par la Communauté de Communes.

#### **Vote des Incorruptibles**

Nous remercions encore l'APE qui nous permet de nous inscrire à ce vote grâce à l'achat des séries de livres, ce qui nous permet également d'achalander la BCD. Cette action devrait être reconduite l'an prochain.

#### **Marais salants + pêche à pied**

Pour les classes de CP et CE1, vendredi 4 mai. Nous avons visité les marais salants de Saint Hilaire de Riez, puis nous avons rejoint la plage de Sion pour pique-niquer et pêcher sur l'estran rocheux.

#### **Visite collègue**

Lundi 17 juin, les CM2 sont allés visiter le collègue Pierre Garcia Ferrande de Saint-Gilles Croix de Vie. Ils ont passé un moment avec une classe de sixième et son professeur de mathématiques, ont visité les lieux puis ont déjeuné au self.

#### **Maison de la pêche + visite de l'usine Trivalis**

Lundi 1er juillet pour la classe de CE2/CM1.

### **5. Matériel, mobilier scolaire, organisation de l'espace.**

Lors du dernier conseil d'école, la présence de notre nouvelle DDEN madame Guyot nous avait amené à entamer de nouveau une réflexion sur l'organisation spatiale du bâtiment maternelle, toujours à la recherche de mètres carrés supplémentaires pour la classe de

TPS/PS/MS qui fait moins de 50 m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire a reçu Madame Guyot et lui a transmis des plans de l'école pour discuter des possibilités de modifications à moindre coût.

Une proposition a été faite par la mairie : ouvrir un passage entre la BCD et le couloir des sanitaires afin de permettre aux élèves de MS d'aller aux toilettes sans passer par la cour. Le personnel enseignant pense que cette modification demanderait beaucoup d'investissement par rapport au confort qu'elle pourrait apporter. En effet, nous notons que la Municipalité se montre attentive au bien-être des enfants mais cette solution ne résout pas le problème de l'espace classe.

Ne serait-il pas envisageable de fermer le préau maternelle afin d'y installer la BCD, de façon à ce que la BCD actuelle soit intégrée à l'espace classe des TPS/PS/MS le matin et serve de dortoir l'après-midi ? Il faudrait également prévoir de quoi abriter les vélos.

Les représentants de la Mairie entendent bien mais s'inquiètent du coût de l'opération.

Un autre proposition : déplacer la classe dans la salle de motricité : cela pose problème en terme de circulation car cette pièce est un endroit de passage.

Enfin, une dernière hypothèse est énoncée : récupérer l'espace d'un logement locatif mitoyen à l'école lorsqu'il se libèrera pour éventuellement y transposer la BCD.

Les élus vont réfléchir à ces différentes propositions, à condition que la sixième classe soit conservée.

Demande de mobilier (étagères et petits meubles) pour les classes de maternelle et de Madame Flaire. La directrice transmettra les besoins à la Mairie qui étudiera la faisabilité.

## **6. Questions diverses**

Autorisation de sorties à 16h30 et 12h00.

Nous avons évoqué le sujet lors du dernier conseil d'école du 12 mars 2019, car il nous semblait que la situation n'était pas claire et que la sécurité des élèves n'était pas optimale.

Nous avons beaucoup réfléchi en équipe sur ce point. Je remercie les enseignantes de cycle 3 pour leur vigilance aux heures de sorties.

Voici le fruit de notre réflexion :

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté et que la sécurité de chaque enfant soit assurée, nous allons mettre en place une carte de sortie pour les élèves de CE2/CM1/CM2 avec un système de gommettes de couleur, de façon à ce que visuellement, les enseignantes identifient de suite les élèves qui sont autorisés à sortir seuls de l'enceinte de l'école, ceux qui sont remis à leurs parents et ceux qui se dirigent vers la garderie.

Pas de changement pour les CP et CE1, les parents viendront les chercher dans les classes. Concernant les CE1, sur demande des parents, une carte de sortie pourra leur être délivrée.

Nous souhaitons cependant attirer l'attention sur le cas des élèves de maternelle ainsi que les CP et CE1 que les parents viennent chercher dans les classes. Il est arrivé à plusieurs reprises qu'un petit enfant sorte en courant de l'école. Les enseignantes qui sont de service ne connaissant pas tous les enfants et tous les parents, elles ne sont pas en mesure d'identifier si le parent qui marche à côté de l'enfant est bien son parent. Nous rappelons qu'à partir du moment où un adulte est venu chercher son enfant dans la classe, celui-ci se trouve sous sa responsabilité.

Nous communiquerons dans ce sens lors des réunions de parents à la rentrée.

Nous proposons d'ajouter une précision à l'article 4, rubrique D (vie de l'école) du règlement intérieur de l'école :

*Les parents doivent venir chercher leurs enfants dans les classes de maternelle, CP et CE1 dans les couloirs d'entrée de celles-ci, sauf demande de carte pour les CE1. A partir du moment où l'adulte responsable récupère une enfant, ce dernier est placé sous sa responsabilité exclusive.*

Dossier numérique : le dossier pour l'obtention d'une nouvelle classe mobile avec ordinateurs portables a été transmis par la Municipalité à l'Inspection Académique, tout est en ordre, nous en sommes en attente d'un retour.

## **7. Questions de parents.**

Un questionnaire réalisé par les parents élus au conseil d'école a été remis à chaque famille. Sur 95, 23 ont été retournés. Nous allons donc tenter de répondre aux questions ou aux remarques faites sur l'organisation générale de l'école.

### **Questions pour la municipalité :**

- serait-il possible d'agrandir le parking à vélos ? Pas assez de places.
- ➔ Une barre de rangement avait été ôtée pour les travaux de la cantine, elle sera réinstallée.
- Sécurité parking et abords de l'école. Possibilité d'un feu clignotant au niveau du passage piéton aux heures de sorties et d'entrées ? Tracés piétons sur le parking ? Pas assez de places sur le parking.

➔ Pour le feu clignotant, la Municipalité prend note.

Pour le marquage au sol, cela n'est pas possible tant qu'il n'y a pas d'enrobé sur le parking.

Concernant le nombre de places, il est suffisant, de plus, l'accès au parking de l'unité de vie « Les primevères » est possible.

- Le terrassement autour de la cantine est-il programmé ?
- ➔ Pas pour l'instant.
- Les enfants se plaignent de la qualité des repas à la cantine. Peut-on espérer une cuisine plus « maison » ? Il y a une inégalité sur le territoire entre par exemple les enfants de Saint-Hilaire qui bénéficient d'une cuisine centrale et les enfants de Saint-Maixent qui mangent des barquettes. Les parents sont peut-être prêts à payer un peu plus cher pour avoir un peu plus de qualité ?
- ➔ Pour l'instant, la Municipalité ne reviendra pas sur le sujet (contrat renouvelé pour un an avec « Océane de restauration »). Il faudra y réfléchir au terme du contrat. Le projet de cuisine centrale sur la Communauté de Communes est pour l'instant en suspens.

### **Questions pour l'école :**

- Pourquoi n'y a-t'il pas d'identifiant pour accéder aux bulletins des enfants sur educonnect ?
- ➔ La phase de test en Vendée a eu lieu l'année dernière sur deux écoles (Bocquier à Saint-Gilles Croix de Vie et une autre école vers les Herbiers.) avec un nombre de connexions très limité des parents. La Vendée était pionnière. Il y a eu une distribution du flyer explicatif prématuré dans certaines écoles mais la solution technique n'existait pas alors !

La solution technique existe désormais et est à peu près fiable mais avec un enregistrement un peu complexe de la part de la famille. La politique de la DANE (délégation Académique au Numérique Educatif), reçue en direct du ministère nous indiquait fermement d'attendre que tout soit bien calé pour communiquer cette possibilité aux écoles, au mieux à la rentrée 2019. Pour l'heure, en tant que directrice, je dois veiller

à avoir bien renseigné le numéro de téléphone de la famille dans ONDE. Donc, si une famille souhaite consulter, c'est possible mais c'est à elle de faire la démarche **via un "petit" guide** que l'on peut trouver sur le site de l'IA. Tant qu'une information globale de circonscription n'a pas été donnée, ce n'est pas de mon rôle d'accompagner les parents. Il y aura une communication Académique mais pour l'instant, les autres départements ne sont pas prêts. Si des parents veulent essayer, ce n'est pas via une demande de l'école.

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de rendez-vous avec la remplaçante de Christina à son arrivée ?

→ La continuité des apprentissages a été assurée puisque les enseignantes se sont rencontrées et ont communiqué. Madame Goudenhooff a suivi les traces de Madame Ballanger. Un mot avait été collé dans les cahiers pour annoncer son arrivée, il n'est donc pas paru nécessaire de faire une réunion spécifique de parents, ce qui n'empêche évidemment pas de la solliciter pour une prise de rendez-vous.

- Sortie scolaire CE1 : il est dommage que les CE1 n'aient eu qu'une sortie étant donné qu'ils auraient normalement dû participer au voyage scolaire.

→ Je rappelle qu'il n'a jamais été prévu que les CE1 soient intégrés au voyage scolaire en Auvergne. Dès le départ, étant donné les effectifs de CE2/CM1/CM2 (capacité des cars), nous avons annoncé qu'ils ne partiraient pas cette année. Le prochain voyage aura lieu en principe lorsque les CE1 actuels seront en CM2. L'objectif étant que chaque enfant puisse faire un voyage durant sa scolarité à l'école de l'oiseau bleu.

- Dommage qu'il n'y ait pas de rencontre avec les résidents des « Pimevères ».

→ Nous l'avions évoqué lors de la création de l'unité de vie mais nous n'avons plus d'interlocuteur puisqu'il n'y a plus d'animatrice en poste.

- Kermesse ? Fête de Noël ?

→ Saint-Maixent est une rare commune où il n'y a pas de kermesse, mais c'est aussi une rare commune où il y a une fête de Noël telle qu'elle est organisée. L'APE répond qu'il n'y aura pas de kermesse pour l'instant. L'APE ne compte que 13 bénévoles et peine souvent à trouver de l'aide lors des manifestations (comme le vide-grenier) par exemple. Il y a beaucoup de rencontres : Noël, carnaval, vide-grenier, repas de la Toussaint. L'APE en accord avec les enseignants n'organisera pas une fête de Noël et une kermesse. Par ailleurs, lors du vide-grenier (qui représente 80% des bénéfices de l'APE), des petits jeux type kermesse sont proposés aux enfants.

Nous suggérons à tous les parents de se rendre à l'Assemblée Générale de l'APE qui se déroulera le 20 septembre.

- EPS en CM2 : trop souvent annulé ou seulement des jeux. Pourquoi ne pas découvrir d'autres sports (hand, basket, rugby...) ?

→ Les élèves ont largement eu leur quota d'activités en EPS. Il ne faut pas négliger le temps passé dans les déplacements pour la natation et le golf. De plus, la programmation en EPS se fait en fonction de compétences à acquérir à travers quatre champs d'apprentissages complémentaires et non en terme de sport :

1/ Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.

2/ Adapter ses déplacements à des environnements variés.

3/ S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.

4/ Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

L'activité mise en place par les enseignants pour explorer ces champs d'apprentissages revient aux enseignants.

- Relancer le débat sur le rythme de la semaine à 4,5 jours.



→ Aujourd'hui toutes les communes de la circonscription de Saint-Gilles ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours. Il n'y a pas pour l'heure de directives ministérielles pour relancer le sujet. En ce qui concerne Saint-Maixent sur Vie, sa mise en place avait été compliquée et la Municipalité n'y avait vu que des inconvénients au niveau du personnel et de l'organisation.

- Education à la sexualité à l'école primaire. Un parent d'élève propose l'intervention d'une spécialiste (conférencière) pour aborder le sujet en classe.

→ Le texte officiel dit : « À l'école primaire, les temps consacrés à l'éducation à la sexualité incombent au professeur des écoles. Ces temps doivent être identifiés comme tels dans l'organisation de la classe et être intégrés aux enseignements. Ils sont adaptés aux opportunités fournies par la vie de la classe ou de l'école. »

*L'éducation à la sexualité, inscrite dans le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, doit trouver sa place à l'École dans **un projet éducatif global**. **L'éducation à la sexualité est l'affaire de tous**. Elle ne doit pas se limiter au champ scientifique ou citoyen et peut être abordée à l'occasion de tous les enseignements.*

Elle se développe notamment, mais pas exclusivement, dans le domaine 3 (la formation de la personne et du citoyen) et le domaine 4 (les systèmes naturels et les systèmes techniques). Les trois autres domaines peuvent aussi être mobilisés.

Nous proposons d'attendre d'en savoir plus sur le cadre des interventions de cette personne.

Les enfants seront en vacances le vendredi 5 juillet après la classe et reprendront le lundi 2 septembre au matin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée .

A Saint-Maixent-Sur-Vie, le 21 juin 2019.

La Secrétaire de séance  
Madame Gwenola LAMBERT

La Présidente du Conseil  
Madame Carole BROSSIER

**Copie transmise à :**

1. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
2. Monsieur le Maire de la commune de Saint-Maixent-sur-vie.
3. Madame la DDEN.
4. Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves.
5. Mesdames et Messieurs les enseignants de l'école.
6. Mesdames et Monsieur les enseignants du RASED.